

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
A.S.A. DU CANAL DE GAP

DOCUMENT AFFICHE DU 24/04/25 AU 08/05/25

Nombre de syndics en exercice	:	10+4
Nombre de présents ou représentés	:	10+1
Pour	:	10
Contre	:	00
Abstention	:	00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 16 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 08h30, le syndicat du Canal de Gap est assemblé en session ordinaire au siège de l'ASA après convocation légale, sous la présidence de M. Robert NEBON Président.

Etaient présents : Claude NEBON, Rémi QUEYREL, René EYMERY, Jean Pierre MARTIN, Nathalie BAILLE, Jérôme AMOURIQ, Christel GAGLIARDO, Gaël PASCAL, Jean François TOURRES, Jérôme VALLANTIN (Suppléant),

Etaient absents et excusés : Joël REYNIER (suppléant), Robert BONNENFANT (Suppléant),

Assistaient sans voix délibérante : De TRUCHIS Vincent (Directeur), CHAIX Richard (Responsable Administratif et Financier),

Secrétaire de séance : Jean François TOURRES,

Objet : Commission d'appel d'offres.

Monsieur le Président expose qu'en vertu de l'article 44 du décret n° 2006-504, il est nécessaire de constituer une commission d'appel d'offres.

A cet effet, il désigne deux membres titulaires :

- M. EYMERY René
- M. AMOURIQ Jérôme

Et deux membres suppléants :

- Mme BAILLE Nathalie
- Mme GAGLIARDO Christel

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat accepte la composition de cette commission d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré à Gap, les jours, mois et an que dessus.

Une feuille d'émarginement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance
Jean François TOURRES

Commission Syndicale du 16 avril 2025

Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président
Robert NEBON

